Communiqué de presse de BirdLife Suisse du 15 décembre 2023

**Projet de parc éolien de la combe de Barasson (VS)**

Menaces sur l’avifaune : le dossier ne satisfait pas aux demandes du Tribunal cantonal

**Le projet de parc éolien de la Combe de Barasson (VS) constitue un danger pour quatre espèces d’oiseaux menacés et, potentiellement, pour l’avifaune migratrice. Devant cette situation, le Tribunal cantonal avait demandé un complément d’enquête à l’Etat dans son arrêt d’octobre 2020. Dans son rapport, le Canton et la société promotrice n’amènent pas d’éléments permettant une meilleure appréciation des impacts, alors même que deux nouveaux couples de gypaètes barbus se sont installés dans la région. Cette situation a conduit BirdLife Suisse à devoir déposer à nouveau un recours.**

Le projet de parc éolien de la Combe de Barasson, au-dessus de Bourg St-Pierre (VS) porterait atteinte à un paysage alpin naturel, à plus de 2'000 m d’altitude, proche de l’Hospice du Grand St-Bernard. Le site est fréquenté par quatre espèces particulièrement sensibles aux éoliennes à savoir l’aigle royal, le crave à bec rouge (dont la petite population suisse de 70-80 couples ne niche pratiquement qu’en Valais), le lagopède alpin et le gypaète barbu.

**Risques importants pour les gypaètes**

Depuis la mise à l’enquête du projet, deux nouveaux couples de gypaètes barbus se sont installés autour du site d’implantation. L’un d’entre eux dans le Val d’Aoste limitrophe à environ 5 km de Barasson. La distance de 5 km correspond au coeur du domaine vital de ce grand rapace ; c’est un critère d’exclusion d’un parc éolien.

Les gypaètes barbus utilisent les courants thermiques et peuvent entrer en collision avec les éoliennes situées sur leur territoire. Le succès du programme international de réhabilitation de l’espèce – qui commence à porter ses fruits – pourrait être compromis si des parcs éoliens comme celui de Barasson s’implantent dans les bastions de reproduction du grand rapace.

**Un rapport lacunaire et une productivité faible**

Pour BirdLife Suisse, le rapport complémentaire de l’Etat et de Swiss Winds, société promotrice, ne répond pas aux légitimes demandes du Tribunal cantonal. Aucune observation de terrain n’a été diligentée depuis le jugement de 2020. Les promoteurs du projet auraient pourtant eu le temps de procéder à des relevés ornithologiques pour documenter de manière plus poussée la situation de l’avifaune tant nicheuse que migratrice.

BirdLife rappelle également que la productivité des parcs éoliens baisse fortement avec l’altitude en raison de la faible densité de l’air. Le projet de Barasson prévoit une production de seulement 2,88 Gwh par machine et par an. A titre de comparaison, celle prévue à la Montagne de Tramelan (BE) est de 6 Gwh/machine/an et celle de Charrat (VS) de 6,8 Gwh. Le parc éolien de Gries, situé à une altitude équivalente, présente systématiquement des rendements nettement inférieurs à ceux attendus. Ainsi, le productible prévu était de 10 GWh/an, or sa production a été de 7,8 GWh/an en 2017, de 5,3 GWh/an en 2018 et de 5,9 GWh/an en 2022. Dans cette situation, il est permis de douter fortement que la Combe de Barasson atteigne effectivement la limite de 20 Gwh/an qui en ferait une installation d’intérêt national selon l’Ordonnance sur l’énergie.

Dans cette situation, BirdLife Suisse, Helvetia Nostra, la Fondation pour la protection et l’aménagement du paysage et le WWF ont été contraintes de déposer de nouveaux recours auprès de la Cour de droit public du Tribunal cantonal valaisan.

**Plus d’informations :**

François Turrian, directeur romand de BirdLife Suisse, tél. 079 318 77 75, francois.turrian@birdlife.ch

# Ensemble pour la biodiversité – du niveau local au niveau mondial

BirdLife Suisse s'engage avec compétence et passion pour la nature. Avec 69 000 membres, 430 sections locales et ses associations cantonales, l’organisation fait partie de BirdLife International, le plus grand réseau de conservation de la nature au monde avec des organisations partenaires dans 115 pays. BirdLife s'investit ainsi du niveau local au niveau mondial.

Avec nos membres, nous nous engageons en faveur de la biodiversité. Nous conduisons de nombreux projets de conservation pour les espèces menacées et leurs habitats, de la chevêche d’Athéna à l’infrastructure écologique. Avec les centres-nature BirdLife, nos publications et un large éventail de cours, nous sommes les ambassadeurs de la nature auprès du public et motivons les gens à la protéger.

Vous aussi, soyez de la partie ! Informez-vous et participez au réseau BirdLife : www.birdlife.ch

BirdLife Suisse vous remercie de votre intérêt et de votre soutien.